Procès-verbal de la réunion du vendredi 1er mars 2019.

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 1er mars, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes du Thil-Riberpré, à vingt heures trente, conformément à la convocation du 11 février et sous la Présidence de Monsieur Eric Picard.
Nombre de membre en exercice : 81. Délégués présents : 48 Pouvoirs : 16

Etaient présents :
Ms et Mmes : Bréquigny I. Deschamps F. Fournier L. Rimbert D. Quesney Y. Cosquer J.L Nottias B. Buquet D. Lamulle N. Petit S. Beuvin M. Langlois R. Lesueur G. Canu J.N Mainemarre N. M. Godebout F. Lesueur C. Guesdon D. Hagnéré C. Rouzé D. Picard E. Méry I. Larchevèque F. Delafontaine B. Pain J.L. Legendre F. Blondé J. Cailleux M. Buquet J. Buquet J.M. Coaillet M. Delwarde J.C. Dion O. Legay P. Devin R. Grisel J. Bourguignon F. Duval I. Sagot J. Coutard G. Ducrocq C. Elie C. Degry D. Dupard R. Dion P. Gibaux M. Duflos J.Y. Thillard M.B.

Absents excusés : M. Denjean, E. Broux, J.C Dumouchel.
Excuses et pouvoirs :

- M.F. Devillerval excusée, pouvoir à N. Mainemarre
- P. Patris excusé, pouvoir à J.N Canu
- J. Decoudre excusé, pouvoir à C. Lesueur
- M. Bonino excusée, pouvoir à F. Godebout
- P. Turban excusé, pouvoir à F. Legendre
- F.M Noël excusé, pouvoir à C. Ducrocq
- V. Baguet excusée, pouvoir à I. Méry
- F. Knoops excusée, pouvoir à B. Delafontaine
- J. Godin excusée, pouvoir à F. Larchevèque
- A. Duval excusée, pouvoir à J. Blondé
- C. Cumont excusée, pouvoir à R. Devin
- J.P Bisson excusé, pouvoir à D. Buquet
- B. Ovart excusé, pouvoir à F. Bourguignon
- M. Defromerie excusé, pouvoir à G. Coutard
- C. Lefebvre excusé, pouvoir à D. Guesdon
- T. Hermand excusé, pouvoir à B. Nottias.

Secrétaire de séance : Yves Quesney.

Débat d'orientations budgétaires 2019.

M. Picard débute la séance avec un seul sujet à l'ordre du jour, le débat d'orientations budgétaires 2019.
Chacun des élus a été destinataire du document en même temps que la convocation.
M. Picard laisse la parole à M. Legay qui reprend les grandes lignes des orientations budgétaires.

M. Pain demande si les deux départs en retraite prévus au sein du SSIAD sont remplacés.
M. Legay répond que ces 2 postes ne seront pas remplacés, puisque ce service va probablement être transféré à la croix rouge.

M. Pain demande si ce sont des personnes titulaires de la fonction publique.
M. Picard répond que ce sont deux agents qui ont été recrutés en CDI.

M. Bourguignon demande à quoi correspond les 30 000€ dans le chapitre « gens du voyage ».
M. Picard répond que cette enveloppe correspond à l'étude qui doit être menée pour l'aménagement de l'accueil des gens du voyage. Il rappelle que l'état clôture le schéma d'accueil des gens du voyage en juin qui risque de contraindre la collectivité à des dépenses supplémentaires.

Mme Bréquigny précise qu'elle a rencontré dernièrement la DDTM qui indique que la séparation du terrain d'accueil des gens du voyage de Gournay en deux zones (itinérance et sédentaire) n'est pas possible. Elle recherche donc un terrain.

M. Picard revient sur la contribution de la GEMAPI : les 121 000€ de 2018 n'ont toujours pas été encaissés. La délibération enregistrée en octobre dernier sera bien prise en compte pour 2019, et la collectivité va percevoir les 140 000€.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la présentation du rapport des orientations budgétaires 2019, tel qu'il a été transmis et présenté et n'émettent pas d'observation particulière.

Informations et questions diverses

Mme Legendre fait remarquer qu'il est dommage que le nom des agents n'apparaît pas sur l'organigramme du personnel transmis en décembre dernier.

M. Picard répond qu'il s'agit d'un organigramme fonctionnel.

M. Picard clôture la séance en rappelant :
- la réunion MAIA à la salle de Gournay le 6 mars à 18h00.
- le prochain conseil communautaire aura lieu le 21 mars à 19h à Elbeuf-en-Bray.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Signature des délégués :